

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL631

présenté par
M. Pauget, rapporteur

ARTICLE 3

I. – À l’alinéa 13, substituer aux mots :

« l’échéance »

les mots :

« le terme ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« de six mois décidée par le représentant de l’État dans le département »

le mot :

« administrative ».

III. – En conséquence, au même alinéa, après la dernière occurrence du mot :

« de »

insérer le mot :

« la ».

IV. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les mots :

« la fermeture prononcée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel